

FICHE DE POSTE « RÉGISSEUR·EUSE DE STUDIOS DE RÉPÉTITION » (remplaçant·e)

1 | Définition

Sous l'autorité du directeur technique, les régisseurs des studios de répétition seront les premiers interlocuteurs des musiciens qui répètent aux Douches (groupes de musiques actuelles, harmonies, chorales, orchestres, ...).

Dans le cadre des congés ou absences du régisseur des studios, un.e ou des régisseurs remplaçant.e.s sont recherchées dans le cadre de contrat à durée déterminée.

2 | Positionnement dans la structure

<u>2.1 Service</u>: technique.

2.2 Responsable hiérarchique direct : directeur technique.

<u>2.3 Travaille avec :</u> directions technique et administrative.

2.4 Emploi repère : régisseur.

3 | Description du poste

Régie des studios 9-9bis

- Accueil des groupes en répétition.
- Gestion de l'activité répétition (planification et gestion des réservations).
- Gestion de l'arrivée, l'entretien, la vérification et le départ du matériel. Mise en ordre de marche avant chaque groupe.
- Facturation des groupes et vente de services/consommables.

4 | Dimension du poste

- <u>4.1 Relations en interne</u>: avec le directeur technique, avec les autres techniciens du service, avec les responsables des secteurs d'activité.
- 4.2 Relations en externe : associations, institutions, prestataires et artistes.
- <u>4.3 Autonomie technique</u>: doit exercer sa mission en parfaite autonomie une fois les cadres généraux posés.

5 | Profil recherché

5.1 Savoirs:

- Connaissances techniques de premier niveau (chaîne du son).
- Connaissances du fonctionnement des formations musicales et groupes
- Connaissances en informatique et M.A.O.
- Connaissances du milieu musical.

5.2 Savoir être:

- Ouverture d'esprit et écoute des autres, disponibilité.
- Rigueur en matière de respect des règles de sécurité des personnes et des biens.
- Expérience artistique en tant que musicien·ne.

5.3 Savoirs faire:

- Savoir gérer des locaux (gestion du planning d'occupation, ouverture et fermeture des lieux...).
- Savoir accueillir des musiciens en répétition (méthodes de répétition, accompagnement...).
- Aider à l'installation des formations musicales en répétition si besoin (choix du matériel, et aide à la mise en place).
- Savoir tenir un budget et des comptes (Encaissement des paiements, établissements des factures et suivi du paiement).
- Autonomie dans la commande, l'inventaire, le prêt et la vente de petits matériels et consommables.
- > Sensibilisation des musiciens aux risques auditifs liés à l'amplification (information sur les risques).
- Responsabilité concernant le respect du matériel, de la propreté des locaux et de la sécurité des personnes.
- Participation à l'accueil et à l'orientation des visiteurs.

5.4 Qualités personnelles requises :

- Bonne humeur, sens du contact et de l'écoute.
- Goût pour la pédagogie, la transmission.
- Autonomie, initiative, réactivité.
- Méthodologie, rigueur.
- Sens de l'organisation et sens pratique, aptitude à gérer le temps.
- Sensibilité musicale.

6 | Conditions d'accès à l'emploi

<u>6.1 Niveau d'étude</u> : Bac.

<u>6.2 Expérience</u> : 2 ans d'expérience dans la vente. Débutants ou reconversions professionnelles acceptées.

6.3 Langues étrangères : anglais souhaité.

6.4 Divers indispensables: permis B.

7 | Conditions de travail

7.1 Type de contrat : CDD saisonnier de droit privé.

7.2 Salaire brut mensuel : groupe 6 convention CCNEAC (selon profil et expérience).

7.3 Temps de travail : 35h/semaine, pendant les horaires d'ouverture des studios.

<u>7.4 Horaires de travail :</u> Horaires réguliers sur la base d'un planning établi en début de contrat.

Adresser CV et lettre de motivation : « candidature Studios » à l'adresse mail suivante : nicolas.joly@9-9bis.com